



probeme de divorce avec biens en indivision

Par **Lili9175**, le **04/01/2023** à **00:54**

Bonjour, rnMa femme souhaite divorcer. rnOr j'zi acheter mon appartement en indivision avec mes frères et il fait partie d'un ensemble en indivision aussi. rnQuelles sont les conséquences pour notre indivision ?? Risque t'on de devoir vendre ou lui payer sa part ou quelque chose comme ça... Avec mes frères on s'inquiète des conséquences du divorce car étant en régime du communauté de bien (je crois c'est comme ça qu'on dit?) Je suppose qu'elle partage ma part d'indivision ? rnPour préciser elle à l'intention d'acheter directement après notre séparation d'après ce qu'elle m'a dit (avec quel argent? Ça m'inquiète donc car j'ai pensé qu'elle a des vues sur cette indivision justement !) Aucune démarche est entamée. Y a-t-il un moyen svp pour éviter d'être dans le pétrin dans l'indivision ou qu'on n'y touche pas? rnrnQuels conséquences si je choisis de quitter avec elle et mes enfants mon appartement et louer ailleurs? rnrnMerci beaucoup !

Par **Visiteur**, le **04/01/2023** à **09:14**

BonjourrrnrnSi vous avez acheté en indivision alors que vous étiez marié, effectivement votre acquisition tombe dans la communauté.rnrnA moins que vous ne prouviez que vous avez réglé avec des fonds propres.